Se former à plus de 50 ans : 3 idées reçues sur la formation des seniors

24/08/2020

Se former après 50 ans, c'est une excellente idée ! Quelle que soit votre situation, perfectionner vos compétences ou en acquérir de nouvelles vous permettra d'optimiser les années de vie professionnelle qui vous séparent de la retraite. Pour y parvenir, le 1er obstacle à surmonter sera psychologique car les idées reçues ont la vie dure, et au moins 3 d'entre elles risquent de vous dissuader de passer à l'acte. Nous les passons en revue. Mais elles ne doivent pas vous empêcher de vous former !

Idée reçue n°1 : on n'apprend plus après un certain âge

Sommes-nous « trop vieux pour apprendre » dès lors que nous atteignons l'âge adulte, et a fortiori quand nous rejoignons les rangs des seniors ? Les experts en sciences cognitives sont formels : La réponse est non ! Certes, le cerveau n'apprend pas exactement de la même manière à 50 ans qu'à 20 ans. Il mobilise d'autres techniques. Mais ces dernières sont tout aussi performantes en matière d'apprentissage !

Plus précisément, chez les seniors, l'acquisition d'informations nouvelles demande davantage d'effort et donc de temps. Mais l'expérience et les connaissances déjà accumulées favorisent des rapprochements et des raccourcis, ce qui accélère au contraire l'apprentissage. Les 2 effets se compensent.

Une étude canadienne sur l'apprentissage de l'espagnol a ainsi comparé le temps nécessaire pour des jeunes et des seniors de plus de 65 ans pour apprendre 100 mots nouveaux. Aucune différence n'a été notée. En revanche, entre les 2 groupes, les zones activées dans le cerveau n'étaient pas les mêmes !

Idée reçue n°2 : les seniors n'ont pas accès à la formation

Dans les faits, la formation est-elle réservée aux jeunes ? C'était davantage le cas il y a quelques années, mais c'est beaucoup moins vrai aujourd'hui. D'après les chiffres de l'Insee, les 55-64 ans continuaient à bénéficier 1,7 fois moins souvent de la formation professionnelle que les 25-44 ans en 2016. Mais quelques années plus tôt, en 2010, les seniors étaient 3 fois moins nombreux que leurs cadets à pouvoir se former. S'il est vrai que les seniors se forment moins que les autres classes d'âge, l'écart se réduit donc.

Dans le même temps, la part des 55-64 ans qui ont reçu une formation au cours de l'année est passée de 9 à 35 % entre 2010 et 2016. Or, si un tiers des 55-64 ans se forment chaque année, il suffit de 3 ans pour que tous les seniors soient concernés !

Idée reçue n°3 : les entreprises ne forment pas leurs seniors

En réalité, les salariés seniors se forment moins souvent surtout parce qu'ils sont moins nombreux à vouloir se former, et non parce que les employeurs ne le veulent pas. Selon cette étude de la Dares, les ¾ des salariés de 50 ans et plus ne souhaitent pas suivre une formation. Et parmi ceux qui le souhaitent et n'ont pas pu le faire, seuls 18 % en ont été empêchés par un refus de leur employeur.

Beaucoup de raisons poussent au contraire les entreprises à **former leurs collaborateurs de plus de 50 ans**. Certaines ont pris des engagements dans le cadre de leur politique en direction des seniors, négociées avec les représentants du personnel. Mais il y a aussi la simple nécessité de faire évoluer les compétences : former un salarié expérimenté coûte souvent moins cher que de recruter un jeune !

La crise de l'épidémie du Covid-19 a parfois poussé les entreprises à former leurs salariés, notamment grâce à l'aide mise en place par le gouvernement qui a rendu, pour la période d'urgence, les frais pédagogiques gratuits pour les salariés en activité partielle.

Le développement des compétences, clé de l'employabilité, apparaît de plus en plus facilement accessible aux seniors. A vrai dire, le problème de la formation pour les 50 ans et plus sera plutôt celui de la surabondance d'offres et d'outils. Suivant votre situation, Pôle emploi, la Chambre de commerce et d'industrie, votre DRH, un opérateur CEP (conseil en évolution professionnelle) ou l'organisme réalisant votre bilan de compétences, seront la porte d'entrée la plus pertinente. Vous pourrez réaliser celui-ci grâce à votre CPF. L'investissement en temps est important, mais il serait dommage de passer à côté des possibilités offertes aujourd'hui par le système de formation.

© Copyright La retraite en clair 2019 Accessibilité partiellement conforme